



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION  
D'ORGANISATION DES  
COMPETITIONS  
Du 25 janvier 2023  
CR N° 23**

**Présent (es) :** Messieurs **BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric**  
**Madame HACENE Marie**

**Excusé (es) :** Monsieur **BOULLE Thomas**  
**Madame VANEY Nolwenn**

**Invité(es) :** Madame **TORTORA Sandrine**

### **COURRIERS AUX CLUBS**

#### **A TOUS LES CLUBS :**

- La COC vous demande de conclure l'ensemble de vos rencontres des week-ends du 11-12 mars 2023 et 18-19 mars 2023 avant le 1<sup>er</sup> mars 2023 et ce pour toutes les catégories.
- La COC vous demande de mettre à jour les bases de données de vos ordinateurs
- La COC vous demande que les FDME soit vérifiées puis signées par les officiels A de chaque équipe. Le non-respect de cette procédure pourra entraîner une sanction financière.

**VILLIERS :** La COC note l'indisponibilité de votre gymnase Abel ROSPIDE le week-end du 28-29 janvier 2023

**CRETEIL :** Votre joueuse Inès BILGHOUL est autorisée par la CTD94 à jouer en catégorie -18 ans départementale.

#### **RAPPEL A TOUS LES CLUBS :**

##### **Article 20 - CARENCE D'ARBITRE**

Pour les équipes seniors : + 16 ans : en cas de défaillance arbitrale, il convient de respecter les dispositions fédérales.

1. Un arbitre neutre officiel dans l'enceinte du gymnase.
2. Un arbitre officiel d'un des deux clubs.
3. Un tirage au sort entre 2 joueurs pour les seniors (un qui arbitre et l'autre ne pouvant jouer).

Pour le non-respect de ces consignes le match sera déclaré perdu pour les deux équipes par pénalités sportive et financière. (Voir mémento financier).

Pour les catégories jeunes : -15 et -18 ans : sur les championnats désignés officiellement.

1. Un arbitre neutre se trouvant dans la salle (avec justificatif de licence d'arbitre en cours) sous la responsabilité du club recevant.
2. Un arbitre officiel du club recevant (avec justificatif de licence d'arbitre) ou un jeune arbitre du club ayant l'âge pour arbitrer la rencontre (dans les 2 cas l'arbitrage compte pour la CMCD).
3. Tirage au sort entre les 2 officiels sous réserve qu'ils aient une licence joueur.
4. Dans le cas de tirage entre les deux officiels : l'officiel qui siffle le match doit signaler sur FDME, dans la case commentaire son nom et prénom ! **INTERDICTION DE FAIRE UN TIRAGE AU SORT ENTRE LES JOUEURS OU JOUEUSES MINEURS ET DE RAYER LEURS NOMS SUR LA FDME**
5. **Pour les championnats non désignés, le club recevant doit s'organiser pour arbitrer.**

Pour le non-respect de ces consignes, le club recevant aura match perdu par pénalités sportive et financière pour les cas 1 et 2.

Si aucun cas 1-2-3 ne peut s'appliquer, la rencontre ne peut avoir lieu.

La COC statuera de la suite à donner, match à rejouer, ou perdu pour les 2 clubs par pénalités sportive et financière.

Merci d'envoyer des mails séparés en précisant catégorie, genre, match, date d'origine de la rencontre au [5894000@ffhandball.net](mailto:5894000@ffhandball.net) et en copie à [5894000.coc@ffhandball.net](mailto:5894000.coc@ffhandball.net)

**INFORMATION** : Merci de vous rapprocher de la CDA pour la possibilité d'inscrire vos licenciés à une formation d'arbitre adulte avant la fin de la saison 2022-2023.

## CHAMPIONNATS MASCULINS

### PLUS DE 16 ANS

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :

##### Rencontre Paris 18<sup>ème</sup> HB / US Ormesson du 14/01/2023 :

La COC donne son accord pour le report de la rencontre au samedi 25 février 2023 à 18h30 au gymnase Ostermeyer à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

##### Rencontre US Ormesson / Joinville HB AS 2 du 18-19/02/2023 :

La COC donne son accord pour jouer la rencontre le jeudi 16 février 2023 à 21h00 au gymnase Amboile à Ormesson. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

##### Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / Paris 18<sup>ème</sup> du 18-19/02/2023 :

La COC est dans l'attente de la FDME. Merci à Paris 18<sup>ème</sup> de confirmer le score de la rencontre

##### Rencontre HBC Cachan / Martigua SCL du 18-19/02/2023 :

La COC attend une proposition du club de Cachan pour jouer cette rencontre sur la semaine de la journée.

#### 2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :

##### Rencontre HBC Choisy le Roi / Paris SG HB 4 du 11-12/02/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 11 février 2023 à 18h45 au gymnase Mimoun à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### 3<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :

##### Rencontre Martigua SCL 2 / Entente Plesséenne HB 3 du 18-19/02/2023 :

La COC donne son accord pour le report de la rencontre au mercredi 15 février 2023 à 20h45 au gymnase Mathis à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### 4<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :

##### Rencontre L'Etoile Parisienne HB / HBC Choisy le Roi du 01-02/10/2023 :

La rencontre doit être jouée avant le 27 février 2023.

### MOINS DE 18 ANS

#### HONNEUR :

##### Poule A :

##### Rencontre HBC Choisy le Roi / AS St Mandé HB du 11-12/02/2023 :

La salle de Choisy le Roi étant indisponible, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La conclusion doit être saisie avant le 8 février 2023, la rencontre devant avoir lieu avant le 13 février 2023.

##### Rencontre HBC Arcueil / CS Valenton du 21/01/2023 :

**Arcueil** : Une joueuse n'est pas autorisée à jouer dans un championnat masculin. Elle ne doit pas être sur la FDME. Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

##### Poule B :

##### Rencontre ES Vitry / US Ivry HB 3 du 28-29/01/2023 :

La COC donne son accord pour que la rencontre se déroule le dimanche 29 janvier 2023 à 12h30 au Palais des sports M Thorez à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**Rencontre ES Vitry / CSA Kremlin Bicêtre du 21/01/2023 :**

RAPPEL : le tirage au sort entre joueur est interdit en championnat jeune pour carence d'arbitre.

**Poule C :**

**Rencontre US Villejuif HB / CA Boissy HB du 28-29/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 15h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**MOINS DE 15 ANS**

**EXCELLENCE :**

**Poule B :**

**Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / ASA Maisons-Alfort HB du 22/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le report de la rencontre au mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 17h45 au gymnase Ducasse au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**HONNEUR :**

**Poule B :**

**Rencontre RSC Champigny / ES Vitry du 21/01/2023 :**

**Champigny :** Absence d'officiel responsable sur FDME. Amende suit.

**Vitry :** Absence d'officiel responsable sur FDME. Amende suit.

**Rencontre ES Vitry / US Villejuif HB du 29/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 14h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**1<sup>ère</sup> DIVISION :**

**Poule B :**

**Rencontre Joinville HB AS 2 / CHB Bry du 22/01/2023 :**

**Joinville :** Doublage de joueur, match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

**Poule C :**

**Rencontre Stella St Maur HB 2 / ASA Maisons-Alfort HB 2 du 28/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire et de salle, la rencontre aura lieu à 14h00 au gymnase d'Arsonval à St Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**CHAMPIONNATS FEMININS**

**PLUS DE 16 ANS**

**1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre Martigua SCL / CSM Bonneuil HB du 11/02/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 18h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre HBC Arcueil 2 / Paris XO du 18-19/02/2023 :**

La COC donne son accord pour le report, la rencontre devant être jouée avant le 20 février 2023 car il s'agit de la dernière journée de la 1<sup>ère</sup> phase.

**Rencontre Martigua SCL 2 / US Villejuif HB du 18-19/02/2023 :**

La COC refuse le report, merci de vous organiser pour jouer la rencontre dans la semaine de compétition.

## **MOINS DE 18 ANS**

### **Poule B :**

#### **Rencontre Entente Val de Bièvre / Stella St Maur HB du 14/01/2023 :**

La rencontre a été arrêtée à 35 minutes et 17 secondes de jeu avec la balle pour l'Entente Val de Bièvre. Remise en jeu par l'Entente Val de Bièvre. La rencontre devant être terminée avant le lundi 13 février 2023. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer la fin de la rencontre. **RAPPEL**

## **MOINS DE 15 ANS**

### **EXCELLENCE :**

#### **Rencontre HBC Arcueil / US Créteil HB du 21-22/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le report de la rencontre pour cause d'Inter Comités. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 10 avril 2023.

### **HONNEUR :**

#### **Poule B :**

#### **Rencontre AS St Vincent de Paul / US Ormesson du 14/01/2023 :**

Rencontre non jouée pour cause de fuite d'eau. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre devant être jouée avant le 13 février 2023.

#### **Rencontre US Ormesson / CSM Finances 2 du 04-05/02/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 17h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### **Rencontre US Fontenay HB / US Ormesson du 28/01/2023 :**

La COC donne son accord pour le changement de jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 17h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## **COUPE DU VAL-DE-MARNE**

## **MASCULINS**

### **PLUS DE 16 ANS**

#### **Rencontre ASM du Perreux / CSA Kremlin Bicêtre :**

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

#### **Rencontre HBC Arcueil / Villiers EC HB :**

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

## **FEMININS**

### **PLUS DE 16 ANS**

#### **Rencontre CSM Bonneuil HB / CHB Bry :**

Rencontre à jouer avant le 6 mars 2023.

## **CHALLENGE DU VAL-DE-MARNE**

## **MASCULINS**

### **MOINS DE 13 ANS**

#### **Rencontre US Villejuif HB / Villiers EC HB :**

La rencontre aura lieu le mercredi 15 février 2023 à 18h00 au gymnase Maurice Baquet à Villejuif.



## COMMISSION « JEUNES »

MPL N°21/2022

Valenton, le 25 janvier 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

Invité : Stéphane DEVIE

### NOTE à TOUS LES CLUBS

La compétition continue de se dérouler paisiblement pour nos jeunes, les petits oublis ou négligences de début de saison se font de plus en plus rares. Tout serait parfait si les confusions entre les noms de joueur se faisaient elle aussi de plus en plus rares.

Trop souvent les entraîneurs ignorent le **nom patronymique** de leurs joueuses ou joueurs pour ne connaître que leur **prénom**. Cela ne pose aucun problème sur le terrain mais en va tout autrement pour la FDME.

Recommandez bien à vos responsables d'équipe d'être très vigilant, de s'assurer que la FDME est remplie correctement, en particulier s'ils ont confié cette tâche à un tiers : gare aux homonymes qui font jouer Julie X au lieu de Julie Y ! Ces erreurs peuvent être lourdes de conséquences.

Peut-être cette négligence explique-t-elle deux anomalies :

- ▶ le nom de la joueuse Thanina MANSOURI de Vitry apparaît sur deux FDME de rencontres qui se sont jouées, l'une et l'autre, samedi 14 janvier à 14h00,
- ▶ de même pour le joueur Adem MAALOU de Créteil dont le nom figure sur deux FDME (en moins de 11 pour l'une, moins de 13 pour l'autre) samedi 21 janvier, à 14h30 et 15h30 respectivement.

Quelle que soit la raison, merci aux clubs de Vitry et de Créteil de nous fournir des explications.

### MOINS DE 13 GARÇONS

- ▶ poule A : rencontre **Saint-Mandé / Créteil** du 10 décembre. La rencontre n'a toujours pas été jouée. Pouvez-vous nous expliquer ce retard ?
- ▶ poule A : rencontre **Villiers / Ivry** du 11 décembre. La rencontre n'a toujours pas été jouée. Pouvez-vous nous expliquer ce retard ?
- ▶ poule A : rencontre **Marolles / Villiers** des 28/29 janvier. La rencontre ne pouvant se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional est reportée. Merci aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.
- ▶ poule A : rencontre **Sucy / Saint-Mandé** des 28/29 janvier. La rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. **Sucy** propose de la reporter au jeudi 16 février à 18h30. Merci au club de **Saint-Mandé** de répondre à cette proposition.
- ▶ poule A : rencontre **Créteil / Nogent 1** des 28/29 janvier. **RAPPEL** : un accord pour reporter la rencontre semble difficile à trouver. Merci aux deux clubs de multiplier les propositions pour que le match puisse se jouer
- ▶ poule B : rencontre **Nogent 2 / Saint-Maur 1** du 28 janvier. La rencontre ne peut se tenir à cette date en raison de la tenue du challenge régional. Merci au club de **Saint-Maur** de répondre aux propositions de Nogent : mercredi 15 février, jeudi 16 février, mercredi 22 mars ou enfin jeudi 23 mars.
- ▶ poule B : rencontre **L'Hajÿ-Les-Roses / Joinville** du 22 janvier. La présence de joueurs de **Joinville** en classe de neige n'en a pas permis la tenue. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.
- ▶ poule C : rencontre **Champigny / Valenton** du 14 janvier. La rencontre est reportée au samedi 25 mars à 14h00 au gymnase Maurice Baquet de Champigny. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

► poule D : rencontre **Villeneuve-Ablon / Villejuif** des 10/11 décembre. **RAPPEL** : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule F : rencontre **Boissy Saint-Léger / Maisons-Alfort** du 11 février. La rencontre se tiendra bien samedi 11 février à 14h00 à Boissy Saint-Léger. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

### **MOINS DE 13 FILLES**

► poule A : rencontre **Ivry / Saint-Maur** des 3/4 décembre. **RAPPEL** : la rencontre n'avait pu se tenir pour des raisons sanitaires. Merci aux deux clubs de s'entendre **rapidement** sur une date de report.

► poule A : rencontre **Chennevières / Ivry** des 28/29 janvier. Merci au club d'Ivry d'étudier la proposition de Chennevières d'un report au 25 mars à 14h00, la première date proposée ne pouvant convenir en raison des congés de février.

► poule B : rencontre **Valenton / Créteil** du 21 janvier. L'absence de joueurs de **Valenton** n'en a pas permis la tenue. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule B : rencontre **Villiers / Vitry** du 22 janvier. La rencontre semble ne pas avoir été jouée (FDME : 7/FO), merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule B : rencontre **Villiers / Bonneuil** du 28 janvier. La salle de **Villiers** étant indisponible pour des raisons de sécurité, le club de **Bonneuil** propose d'accueillir la rencontre samedi 28 janvier à 14h30. Merci au club de Villiers de répondre à cette proposition très rapidement compte-tenu du délai très court.

### **MOINS DE 11 GARÇONS**

► poule C : rencontre **Arcueil / Stella Saint-Maur** du 14 janvier. Nous espérons que tous les enfants d'**Arcueil** sont rétablis et que vous pourrez ainsi envisager un report pour cette rencontre.

► poule D : rencontre **La Caudacienne / Saint-Mandé** du 3 décembre. **RAPPEL** : merci aux deux clubs de se concerter pour trouver une solution de report pour cette rencontre.

► poule E : rencontre **Choisy-le-Roi / CSAKB 2** du 10 décembre. **RAPPEL** : merci au club de **Choisy-Le-Roi** pour ses propositions. Elles ne peuvent hélas être retenues puisque le club **CSAKB** a déjà des rencontres à son calendrier. Merci aux deux clubs de rechercher d'autres solutions, en particulier celle d'une rencontre en semaine.

► poule E : rencontre **Choisy-Le-Roi / Champigny** des 11/12 février. La rencontre se jouera à Champigny, dimanche 12 février à 11h00 au gymnase Maurice Baquet. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

► poule F : à l'attention du club **La Caudacienne** au sujet des forfaits isolés de son équipe 2. Nous vous prions de trouver les mots pour convaincre les parents qu'une compétition ne compte pas que des rencontres à domicile aux jours qui, de surcroît, leur conviennent. Merci de joindre les clubs de Vitry et Villeneuve-Ablon à qui vous avez fait "faux-bond" pour jouer les deux rencontres qui vous manquent.

### **MOINS DE 11 FILLES**

► poule B : rencontre **Villiers / Villejuif** du 28 janvier. La salle de **Villiers** étant indisponible pour des raisons de sécurité, cette rencontre ne pourra pas se tenir. Merci aux deux clubs de se concerter pour trouver une solution de report.

## **COURRIERS aux CLUBS**

► **À l'attention de tous les clubs au sujet de leurs jeunes arbitres.** Vous nous avez communiqué des listes de JAJ, nous vous en remercions. Il faut donc désormais qu'ils arbitrent effectivement les rencontres. Dans la mesure du possible, **confiez l'arbitrage de vos matchs jeunes exclusivement à vos JAJ.**

► À l'attention du club de **Thiais**. Nous avons étudié votre courrier et entendu vos arguments. Cependant vous devez comprendre que seule une assemblée générale peut modifier ce qu'une autre assemblée générale a décidé. Nous vous demandons donc de respecter le quota de quatre joueurs ou joueuses dans une équipe de l'autre sexe ainsi que vous vous y engagez, engagement qui vous

Le plateau technique du dimanche 21 janvier a connu un franc succès. Merci à ses organisateurs Nogentais et à ses nombreux participants.

Le club de **Valenton** se propose pour accueillir le suivant, prévu dimanche 12 février de 11h00 à 13h00. Pour toute demande de renseignements, pour toute proposition, suggestion... n'hésitez pas à appeler Stéphane au 06 62 17 21 07.

Dimanche 29 janvier	BOISSY ST LEGER
Samedi 4 février	<b>Baby Hand</b> à MAROLLES
Dimanche 5 février 2023	FONTENAY -
<b>11-12 février 2023</b>	<b>Plateau</b>
Samedi 18 février 2023	VILLIERS
Dimanche 12 mars 2023	VITRY - MAROLLES
<b>18-19 mars 2023</b>	<b>Plateau dont 1 au Plessis</b>
Dimanche 26 mars 2023	HAY LES ROSES - ORMESSON
Dimanche 2 avril 2023	BONNEUIL - CACHAN
Dimanche 9 avril 2023	CRETEIL
<b>15-16 avril 2023</b>	<b>Plateau</b>
Dimanche 23 avril 2023	VALENTON
Dimanche 14 mai 2023	CHEVILLY LARUE - CHENNEVIERES
Dimanche 11 juin 2023	SUCY - ARCUEIL

Bon week-end, bons matches, rendez-vous jeudi prochain.

**Pour la Commission Jeunes**  
**Michèle PETIT LETURGEZ**

**Le Président de la COC du CDHB 94**  
**Pierre BOTTONI**



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

**Voie de recours** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.